



La CFTC a permis de débloquer les attributions de NBI QPPV pour tous les ayants droits, et permet aux ASPP de récupérer leur NBI de 7 points.

Grace à la solidarité et à la participation des agents dans plusieurs DT et à un dialogue social constructif avec la direction, la **CFTC** a transmis à la DPMP une liste d'agents n'ayant pas perçu la NBI QPPV.

Il s'agit de plusieurs dizaines d'agents impactés !

La **CFTC** a constaté qu'une catégorie professionnelle est exclue de cette délibération d'Attribution d'une NBI à certains personnels au titre de la mise en œuvre de la politique de la ville, à la suite de la création des quartiers prioritaires de la politique de la ville : il s'agit des **ASPP**.

» [Consulter la liste des métiers et le nombre de points d'indice majoré](#)

En faisant ces listes nous nous sommes également rendu compte qu'un bon nombre d'**ASPP** avaient perdu leur NBI de 7 points (héritage de la préfecture de police).

- La **CFTC** a demandé le rétablissement de la NBI de 7 points ;
- et demandera en instances centrales que les **ASPP** soient ajoutés à la liste des corps de la DPMP bénéficiaires de la NBI QPPV

La CFTC toujours en première ligne pour la protection des agents

Contactez-nous en cas de difficultés.

La CFTC à vos côtés

Pour vous défendre et vous informer